

**Inspection pédagogique  
Second degré**

Affaire suivie par : Nadia Picat  
Tél : 05 55 11 43 23  
Mél : ce.ien@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux  
CS 23124  
87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 17 septembre 2021

Madame Catherine MARIVAL  
Inspectrice de l'Éducation nationale  
Lettres – histoire-géographie

à

Mesdames et messieurs les professeurs de  
lettres – histoire-géographie  
S/C de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement et de Mesdames et Messieurs  
les directeurs de CFA

**Objet : Lettre de rentrée 2021**

Cher-e-s collègues,

Nous voici au début d'une nouvelle année scolaire que je vous souhaite pleinement épanouissante, en dépit des incertitudes que fait peser la situation sanitaire.

Je souhaite la bienvenue aux enseignants qui rejoignent notre académie, aux collègues stagiaires, contractuels alternants et nouvellement recrutés. Je remercie les enseignants qui ont œuvré pour le bon déroulement des examens : votre concours a été d'autant plus précieux que certaines épreuves inauguraient leur première session (CAP, chef-d'œuvre).

### **Contexte sanitaire**

Depuis plusieurs mois, afin d'assurer la continuité pédagogique et poursuivre ainsi les apprentissages des élèves, vous avez su vous adapter quand les circonstances l'exigeaient.

Pour l'année scolaire 2021-2022, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires.

Le [protocole sanitaire et les mesures de fonctionnement](#), ainsi que la « [FAQ Coronavirus](#) » recensent les modalités pratiques mises en place dans les établissements scolaires.

### **Poursuite du déploiement de la transformation de la voie professionnelle**

Avec l'entrée en vigueur des programmes de terminale professionnelle, la transformation de la voie professionnelle parachève son processus de déploiement initial. Au-delà de la mise en œuvre de nouveaux programmes, la co-intervention, le chef-d'œuvre, l'accompagnement renforcé, concernent désormais tous les élèves de CAP et de baccalauréat professionnel.

### **Nouveautés en terminale baccalauréat professionnel – rentrée 2021 :**

- **Nouveaux programmes – nouvelles modalités certificatives**

De nouveaux programmes sont entrés en vigueur. ☞ [Bulletin officiel spécial n° 1 du 6 février 2020](#)

La première session du baccalauréat professionnel se déroulera en juin 2022. ☞ [Arrêté du 17 juin 2020 - Bulletin officiel n°30 du 23 juillet 2020](#)

*L'épreuve ponctuelle de Français et d'Histoire-Géographie-EMC (coefficient 5) comporte 2 sous-épreuves correspondant chacune à une unité :*

- une sous-épreuve, unité de français d'une durée de 3h : coefficient 2,5 ;
- une sous-épreuve, unité d'histoire-géographie et enseignement moral et civique d'une durée de 2h30 : coefficient 2,5.

Le diaporama de présentation des programmes et des modalités certificatives (Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique) est disponible sur notre plateforme disciplinaire Tribu.

**Brevet des Métiers d'Art** : L'arrêté du 16 décembre 2020 modifie celui du 3 avril 2013 fixant les programmes et définissant les épreuves de l'enseignement de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique applicables dans les sections préparant au brevet des métiers d'art. ☞ [Bulletin officiel n°4 du 28 janvier 2021](#)

#### • Evolution de la co-intervention

L'arrêté du 1er mars 2021 propose aux établissements plusieurs aménagements de la classe de terminale pour apporter une réponse pédagogique adaptée dans une logique de parcours de l'élève.

La réflexion des équipes pédagogiques, dans le cadre du projet de l'établissement qui prend en compte les profils de ses élèves et la nature des spécialités professionnelles enseignées, porte sur l'utilisation [...] des heures prévues pour la co-intervention qui peuvent être :

- soit maintenues à cette fin dans les disciplines français/mathématiques-sciences
- ou élargies à d'autres disciplines de l'enseignement général,

- soit dédiées à un **atelier de philosophie**, *En juillet dernier, un groupe de travail a été impulsé avec les enseignants de lettres-histoire et géographie volontaires, en co-pilotage avec l'IA-IPR de philosophie.* ☞ [Le support de présentation](#) est disponible sur notre plateforme disciplinaire Tribu.

- soit à l'abondement des heures prévues pour les modules post-baccalauréat (orientation : insertion professionnelle ou poursuite d'études).

☞ [Arrêté du 1er mars 2021 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 - Note de service du 1<sup>er</sup> mars 2021 publié au BO n°15 du 15 avril 2021.](#)

#### • Evaluation du chef-d'œuvre

Le chef-d'œuvre est évalué selon deux modalités, combinées ou non selon l'établissement ou le centre de formation d'apprentis délivrant la formation :

- évaluation du projet menée tout au long des deux années de formation portée sur le bulletin de notes, permettant d'enregistrer la note figurant au livret scolaire (candidat élève) ou au livret de formation (candidat apprenti) en fin de première et en fin de terminale professionnelle ;
- la présentation orale terminale.

☞ [Arrêté du 20 octobre 2020 - Circulaire du 22 octobre 2020](#)

### Enseigner et évaluer par compétences

Le Livret Scolaire Lycéen (LSL) avec l'obtention d'une **attestation de réussite délivrée en 1<sup>ère</sup> professionnelle** depuis la session de 2021 a mis davantage en lumière le travail d'acquisition des compétences, ce que corroborent les sujets zéro du prochain baccalauréat professionnel.

Au-delà de la seule classe de 1<sup>ère</sup> professionnelle, le travail se poursuivra cette année, afin de vous accompagner pour évaluer le niveau de maîtrise des élèves, penser la progressivité des activités au fil du cursus et de construire des situations d'enseignement les plus propices aux apprentissages.

### Tests d'entrée en CAP et en 2<sup>nd</sup>e professionnelle

Les tests se tiennent **du 13 septembre au 1er octobre 2021.**

Les élèves entrant en première année de CAP passent des tests de littérature (lettrisme) et de numératie ou des tests de positionnement en français et en mathématiques, en seconde professionnelle. Ils permettent d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles. La pleine efficacité pédagogique du dispositif nécessite un pilotage concerté. Vous pouvez vous appuyer sur le [vade-mecum « Consolidation des acquis et accompagnement personnalisé »](#), ainsi que sur les ressources d'[Eduscol](#).

Des évolutions du protocole sont mises en place, permettant l'accès à l'ensemble des résultats individuels des élèves, en CAP, sur la partie *Compréhension de l'écrit* en littérature et en seconde professionnelle, sur la partie *Compréhension de l'écrit* en français.

En CAP, afin de tester plus finement le niveau des acquis des élèves, le test de positionnement en début de seconde professionnelle peut être proposé à ces derniers.

## Formation Plan Unique de Formation

La campagne d'inscription au [PUF 2021-2022](#) aura lieu du 30 août au 26 septembre 2021 inclus. Le protocole sanitaire rend possible les formations en présentiel et permettront donc aux formateurs, que je remercie, de les animer dans des conditions optimales.

« S'agissant des activités de formation initiale ou continue des personnels, la présentation du passe dépend du lieu où sont organisées ces formations :

- soit elles ont lieu dans un établissement de formation initiale ou continue des agents publics (exemple : INSPE, IHEEF), auquel cas elles ne sont pas soumises au passe sanitaire ;
- soit elles ont lieu dans un autre type d'établissement (lycée, auditorium, salle de conférence...) auquel cas elles sont soumises à la présentation du passe sanitaire si elles regroupent plus de 50 personnes réunies en dehors de leur lieu de travail habituel. » (page 25 FAQ Coronavirus- version 10/09/21)

Quels que soient les soubresauts rencontrés, je vous suis engagés pour faire vivre l'ambition de nos disciplines, pour accompagner les élèves vers la réussite et pour contribuer à la réalisation de la mission émancipatrice de l'Ecole républicaine. Je vous remercie toutes et tous pour cet engagement et réitère mes souhaits d'une belle année scolaire.

Catherine MARIVAL  
IEN-EG lettres histoire et géographie



[Le site disciplinaire académique](#)

[La plateforme de mutualisation disciplinaire académique Tribu](#)